

Fig. 68. — GUIPURE DE FLANDRE.

beaucoup par ses plats à la duchesse, dont il sera question plus loin.

Les ouvrières flamandes font aussi des imitations plus ou moins réussies de *point de Milan*, rappelant beaucoup la guipure de Flandre par leurs larges enroulements fleuris, mais en différant par le fond et par leur réseau à grandes mailles irrégulières.

La fabrication de ces divers genres de guipure — surtout celle de la guipure à reliefs — s'est beaucoup répandue aux environs de Bruges, Iseghem et Thielt; les garnitures de corsage, les robes entières en fil de lin ou de coton écru font fureur depuis quelques années. La clientèle s'accommode volontiers de ces articles peu chers et faisant grand effet, à cause de leurs épais reliefs qui leur donnent à distance un faux air de point de Venise; les ouvrières, de leur côté, préfèrent à tout le reste cette dentelle d'exécution particulièrement facile et qui ne fatigue pas la vue.

Malheureusement, les fabricants de ces diverses sortes de guipures se servent assez fréquemment de pièces confectionnées à la machine. Parfois tous les plats de la dentelle sont des lacets faits à la mécanique, imitant plus ou moins bien le travail à la main, tandis que les jours et les brides ou les mailles du fond sont exécutés à l'aiguille (fig. 69); parfois certaines fleurs sont exécutées aux fuseaux et reliées entre elles par des lacets unis; ailleurs l'engrèlure seule est un produit mécanique.

Cette sorte de demi-imitation a surtout affirmé sa prépondérance dans la fabrication des objets en *Renaissance* et en *Luxeuil*. Ces deux genres de productions, auxquelles il faut refuser énergiquement le nom de dentelles, qu'elles ont usurpé, se font entièrement avec du lacet mécanique.

La vogue de ces imitations est considérable depuis quelque dix ans. Dans les environs d'Alost, beaucoup d'ouvrières en point ont abandonné la dentelle à l'aiguille pour confectionner

des objets en imitation de Flandre ou de Milan et des articles en Renaissance ou en Luxeuil. Ces productions ne sont pas toujours dénuées de goût, mais on doit déplorer la faveur qui les accueille, comme une nouvelle cause de ruine pour l'avenir de la dentelle véritable.

13. *Duchesse.*

La *duchesse* est une forme perfectionnée de la guipure de Flandre. Celle-ci se composait à l'origine de larges rinceaux dont les parties plates avaient presque toujours la même largeur et n'étaient, assez fréquemment, que des lacets exécutés aux fuseaux et imitant invariablement la trame de la toile ; on infléchissait ces lacets pour leur donner la forme de fleurs, de feuilles ou simplement d'arabesques, et on les rattachait entre eux au moyen de brides tressées.

Bientôt on perfectionna ce travail. Il fut exécuté avec du fil plus fin et l'on donna aux plats la forme des fleurs, des feuilles et des tiges que l'on voulait représenter. Puis, on inventa le point réseau (fig. 20), on se mit à serrer ou à espacer les fils pour produire les clairs ou les ombres, on inséra des ouvertures dans les plats, on trouva des dessins nouveaux où les ornements floraux se mariaient à de gracieuses arabesques. Quelqu'un se dit un jour que cette dentelle, ainsi transformée, était digne d'être portée par les dames de haute lignée et on lui donna le nom de *duchesse* (1).

On fait souvent une distinction entre la *duchesse de Bruges* et la *duchesse de Bruxelles*. A vrai dire, la différence entre ces deux dentelles n'est pas grande. La duchesse de Bruxelles

(1) D'après M. A. Verwaetermeulen, le nom ancien de la dentelle duchesse est *Bloemwerk* (travail à fleurs) ; ce nom lui est encore donné par les ouvrières flamandes et l'appellation de *duchesse* serait d'origine toute moderne ; le « travail à fleurs » a peut-être été baptisé du nom de *duchesse* en l'honneur de notre Reine actuelle, lorsqu'elle n'était encore que duchesse de Brabant. (Voy. la revue *Biekorf*, 1901, n° 18, p. 282.)

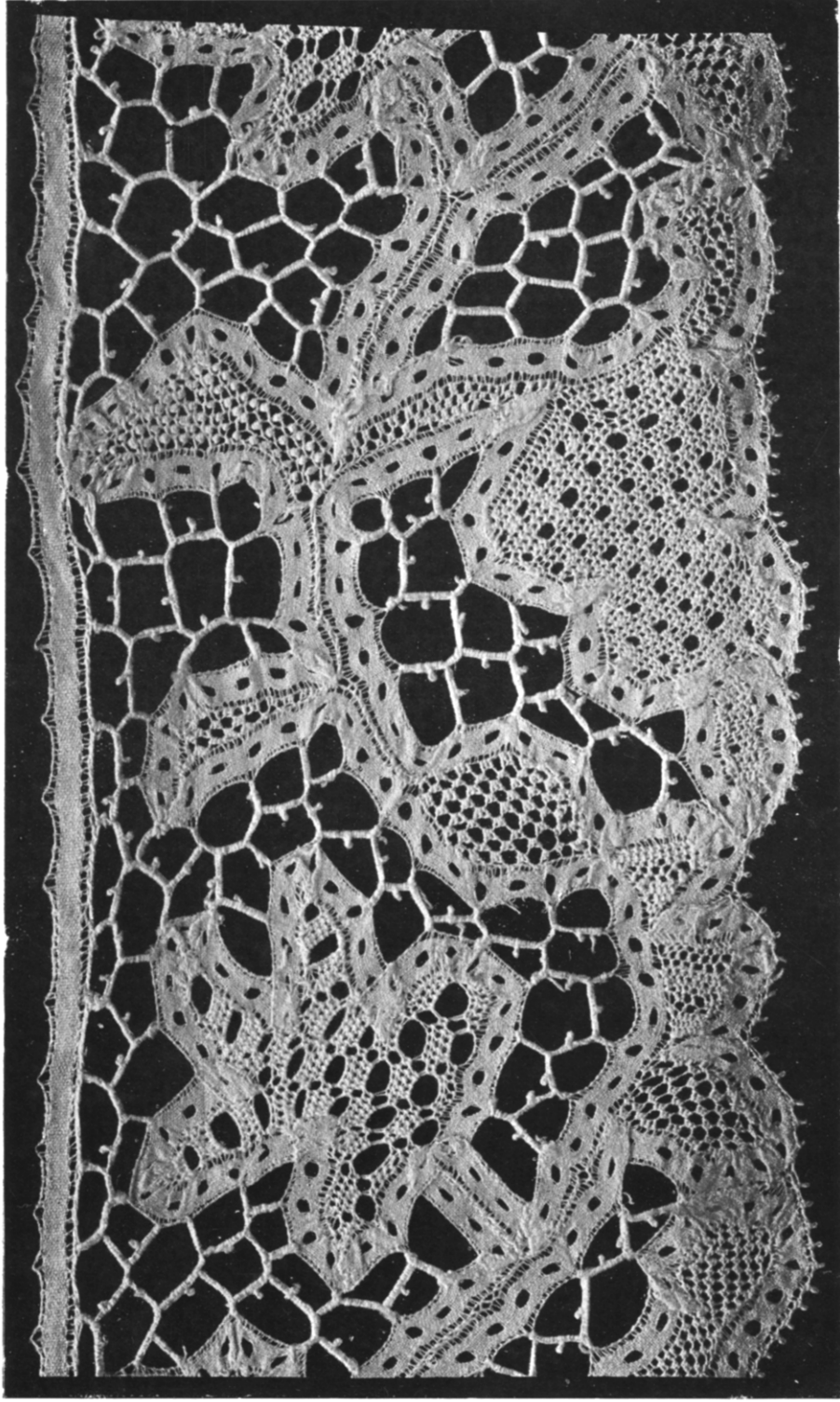


Fig. 69. — IMITATION DE GUIPURE DE FLANDRE EN LACET

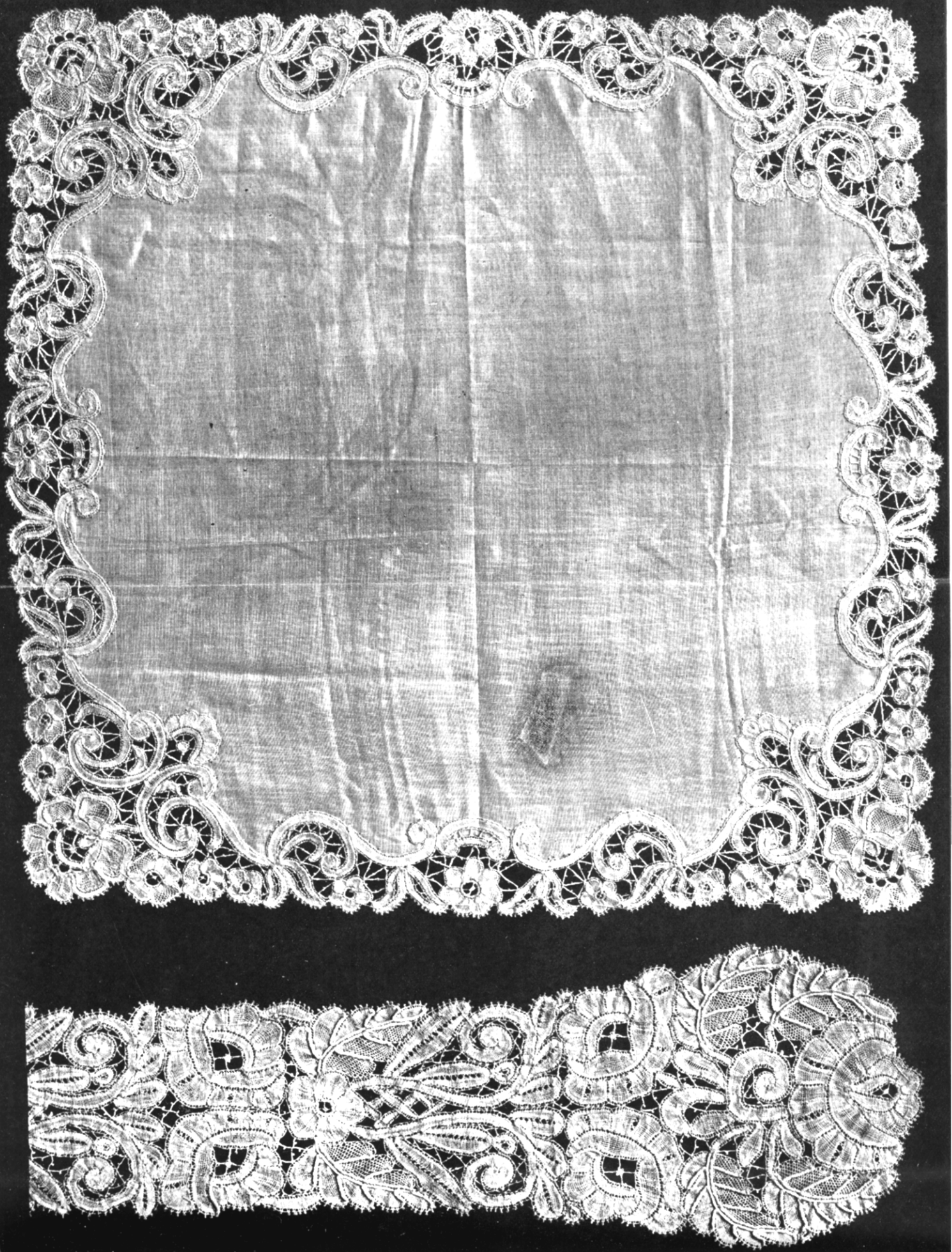


Fig. 70. — MOUCHOIR ET BARBE EN DUCHESSE DE BRUXELLES.

(fig. 70) s'exécute avec du fil plus fin; elle est par conséquent plus unie; les plats sont plus serrés, plus réguliers; les dessins, généralement plus beaux.

La duchesse de Bruxelles est une dentelle fine, servant fréquemment à confectionner des objets de luxe, tels qu'éventails et mouchoirs de prix; elle est faite par les bonnes ouvrières, le plus souvent par celles qui font le point d'Angleterre et l'application de Bruxelles. Elle est presque toujours enrichie de jours à l'aiguille ou aux fuseaux ou de nervures en relief; parfois aussi elle est très heureusement associée à des motifs en point à l'aiguille (fig. 75).

La duchesse de Bruges (fig. 72) est plus ordinaire comme exécution; les dessins en sont moins beaux, les applications beaucoup plus nombreuses, parce qu'elle est très voulue. On en fait des robes, des empiècements de corsage, des éventails, des cols, des mouchoirs, etc. Très nombreuses sont les

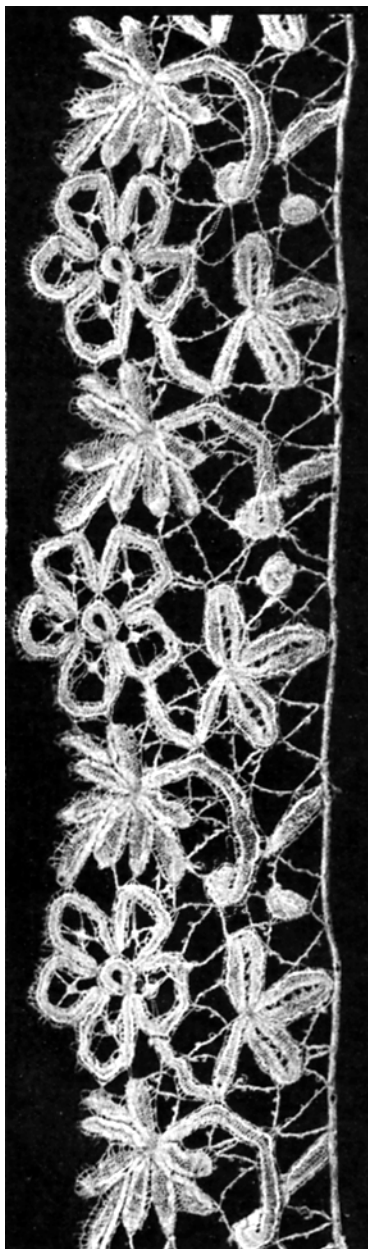


Fig. 71. — DÉBUTS DE LA DENTELLE DUCHESSE

ouvrières qui font de la duchesse de Bruges. Tout le centre de la Flandre occidentale, presque toute la contrée au sud de Gand, les environs d'Alost et de Termonde, quelques villages du Brabant font de la duchesse de Bruges et, à en juger par la vogue prodigieuse de cette dentelle, on serait tenté de croire qu'on n'en fera jamais trop. Malheureusement les dessins de la duchesse de Bruges ne sortent guère de la banalité. Leur ordonnance est pauvre. Les motifs employés — marguerites, feuilles de trèfle, fleurs de pommier — se répètent sans cesse.

Le style des duchesses de Bruxelles est, par contre, en sensible progrès depuis quelques années. On trouve, dans cette dentelle comme dans la précédente, des produits médiocres, mais il y en a aussi d'excellents. Il faut mettre hors de pair, pour l'originalité des dessins, empruntés tantôt à la flore locale, tantôt à des motifs anciens, les duchesses fabriquées à Liedekerke, à Lootenhulle et dans certaines communes des environs d'Alost et de Thielt.

Dans cette dernière région, notamment, M^{elle} Slock a créé des modèles charmants

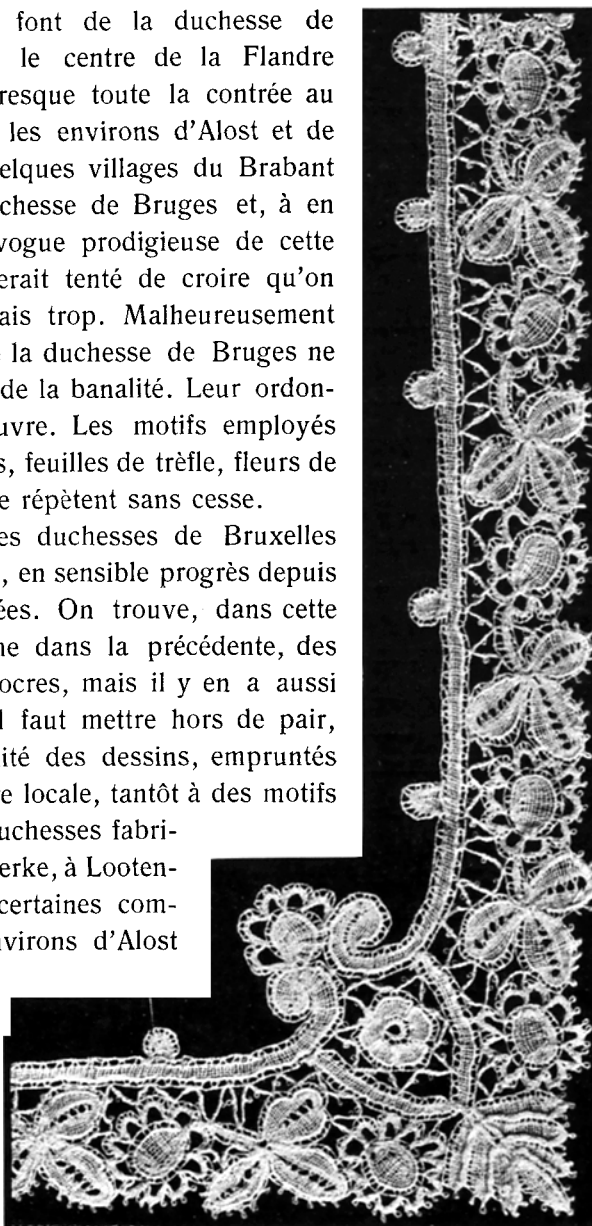
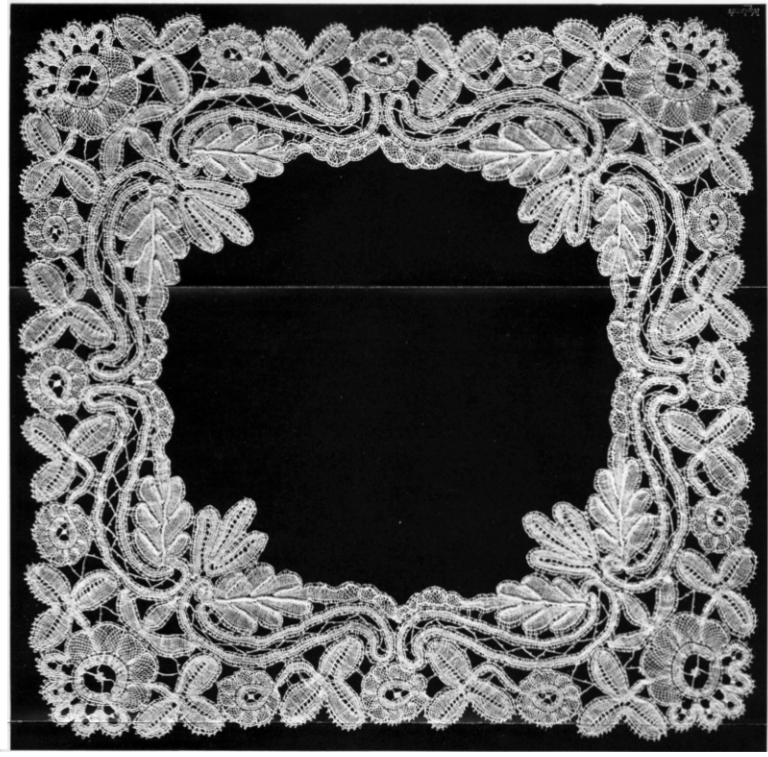
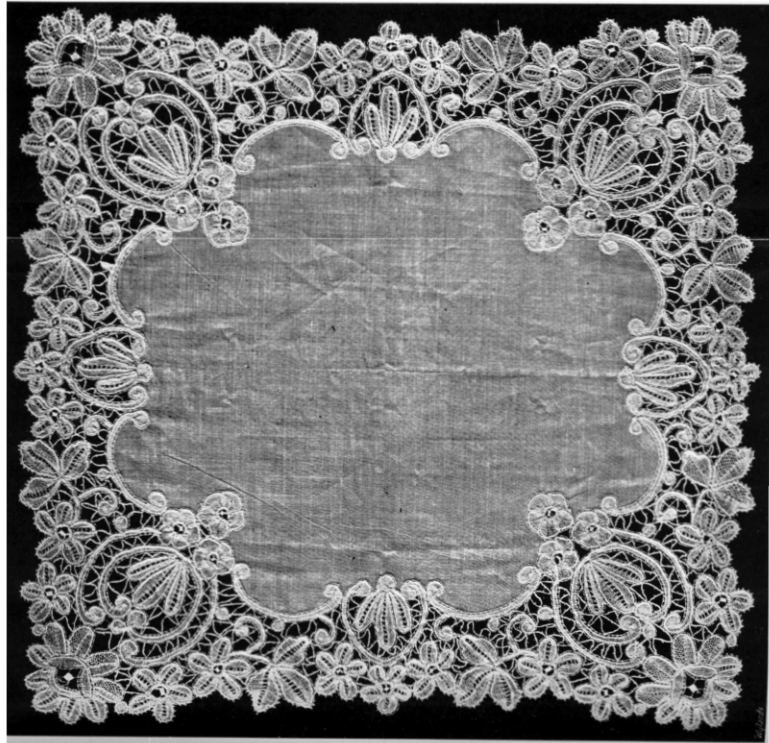


Fig. 73. — MOUCHOIR EN DUCHESSE DE BRUXELLES.



Резьба № 1/14.

Fig. 74. — Мокшон в нитье в Бочар.



Резьба № 1/15.

Fig. 75. — Мокшон в нитье в Бочар.

et tout à fait originaux, qu'elle exécute en fort fil de lin et qui rappellent parfois le point à l'aiguille, tant les contours en sont fermes et la facture serrée.

Plusieurs des centres ci-dessus ont commencé aussi à fabriquer sur une large échelle une espèce de guipure excessivement fine, dérivant de la duchesse, mais confinée exclusivement dans l'imitation ou l'adaptation des rinceaux brugeois du XVII^e siècle. Un exemplaire de cette dentelle, auquel on a donné récemment le nom de *Rosaline*, est reproduit par la figure 3 : on remarquera la beauté de l'exécution, la richesse des jours, le charme de la composition.

14. *Dentelle de Bruges.*

La principale différence entre cette dentelle et la duchesse de Bruges, c'est l'absence presque complète de brides entre les ornements. Ceux-ci sont, le plus souvent, reliés entre eux par des points de raccroc, et il en résulte que, les fleurs étant ramassées, collées l'une à l'autre, l'aspect du Bruges est le plus souvent lourd et disgracieux. Cette dentelle est, par excellence, avec la duchesse de Bruges, la dentelle des petites bourses ; on en fait surtout des mouchoirs, des sous-bols, des cravates, etc. ; c'est un genre très apprécié des magasins dont la spécialité est d'attirer le client par un bon marché insolite. Le Bruges se fabrique en Flandre occidentale dans les mêmes centres que la duchesse de Bruges. La vogue de ces deux dentelles a fait beaucoup de tort à la fabrication de la Valenciennes.

15. *Dentelles mélangées. — Fantaisies.*

On réunit assez souvent, dans une même pièce, plusieurs genres différents de dentelles : c'est ce qu'on appelle la *dentelle mélangée*. Si le fabricant qui assemble ainsi des dentelles de

caractères opposés est homme de goût ou si seulement il a l'expérience de ce qu'il peut obtenir de cette manière, il tirera de ces mélanges des effets excellents.

Nous avons vu plus haut comment, à l'aide de jours à l'aiguille, on peut relever une pièce d'Angleterre ou d'application; les jours sont très fréquents dans ces deux genres de dentelles; on les rencontre aussi, mais plus rarement, dans d'autres dentelles aux fuseaux, telles que les Valenciennes. (Voy. fig. 26.)

Ceci ne constitue pas encore, à proprement parler, la dentelle mélangée; on ne doit appliquer ce terme qu'aux dentelles où des parties essentielles sont exécutées en deux genres différents. Le mélange le plus fréquent est celui de la duchesse et du point à l'aiguille (fig. 75). Les ornements et les fleurs figurant des parties en relief sont faites aux fuseaux, tandis que les parties à demi-masquées sont exécutées en point à l'aiguille. Souvent aussi on fait les feuilles et leurs tiges en plat, tandis que les fleurs sont travaillées en point. Mais il n'y a pas de règle générale; tout dépend de l'inspiration du fabricant.

Ces mélanges ont eu grand succès en ces derniers temps et l'on en fait usage non seulement pour les beaux articles, mais souvent aussi pour les objets de peu de valeur, tels que les petits mouchoirs en duchesse commune, où dans chaque coin est ménagé un médaillon en point à l'aiguille.

La fabrication des dentelles mélangées offre une certaine complication: on exécute d'abord les parties aux fuseaux et on les rassemble; ensuite on fait les morceaux à l'aiguille, et une raccrocheuse réunit le tout.

On fait aussi quelques mélanges de dentelles aux fuseaux: Valenciennes et duchesse, guipure de Flandre et point de Milan, mais ces derniers mélanges sont rares.

Un mot, enfin, de quelques innovations introduites par la fantaisie de certains fabricants. On fait parfois usage, depuis

quelques années, de fils d'or et d'argent dans les articles en duchesse. Les magasins de la Montagne de la Cour, à Bruxelles, ont souvent à leur étalage des garnitures de robes et d'autres articles de toilette en duchesse, relevés d'or, d'argent ou parfois de fils de soie; fréquemment les brides sont en or, tandis que le plat est en coton blanc ou écru. Ces articles de fantaisie sont parfois d'un très joli effet; leur vogue sera probablement passagère; elle ne peut que nuire à la dentelle sérieuse.

Dans les blondes il est également fait usage de fils d'or et de soies de diverses couleurs. A Grammont, notamment, on fabrique, à l'aide de ces matériaux, de petits objets tels que des éventails; souvent on réunit, dans un même objet, le plat et le réseau de la blonde au mat de Chantilly.

CHAPITRE III.

FABRICANTS DE DENTELLES.

La fabrication de la plupart des dentelles belges est — on a pu s'en rendre compte par ce qui précède — très compliquée.

Trois organes essentiels y concourent et se partagent les fonctions de la mise en œuvre et de l'écoulement des dentelles : *l'entrepreneur commercial*, qui est presque toujours un fabricant, rarement un patron ; *l'intermédiaire*, qui est tantôt un courtier ou « facteur, » tantôt un couvent; enfin, *l'ouvrière dentellière*.

Je m'occuperai en premier lieu de l'entrepreneur commercial et, après avoir distingué les diverses catégories de fabricants de dentelles, j'examinerai successivement les opérations de la fabrication proprement dite, les bases financières d'une entreprise de dentelles et enfin, dans un chapitre spécial, la fonction commerciale du fabricant, la question des débouchés et celle de la concurrence entre producteurs.

*
* *

L'entrepreneur commercial centralise, à ses risques et périls, la production des dentelles dont il a reçu la commande ou dont il escompte l'écoulement, et qui sont exécutés presque entièrement en dehors de ses propres locaux.

Dans les pages qui suivent, il sera toujours question de fabricants de dentelles. En effet, la qualité d'entrepreneur commercial se confond généralement avec celle de fabricant. Cependant, si l'on considère que l'écoulement des marchandises, avec les risques qu'il entraîne, suffit à caractériser

l'entreprise, on peut dire que certains entrepreneurs de dentelles ne sont pas fabricants, parce qu'ils ne sont pas même en rapports indirects avec les ouvrières, et qu'ils se bornent à reprendre aux intermédiaires les articles que ceux-ci ont fait confectionner. Ces intermédiaires deviennent alors eux-mêmes fabricants.

La distinction entre fabricants et intermédiaires est parfois malaisée à établir. Quelques courtiers sont, en effet, eux-mêmes, en rapports avec des sous-intermédiaires et, en dehors des commandes qu'ils exécutent pour les fabricants, ils ont une clientèle qu'ils fournissent directement : ils sont donc entrepreneurs ou fabricants pour une partie de leur production.

Certains fabricants, enfin, peuvent être considérés eux-mêmes, jusqu'à un certain point, comme des intermédiaires, pour tout ou partie des dentelles qu'ils produisent : car, ne traitant pas avec les consommateurs, ni même, en bien des cas, avec les détaillants, ils se bornent à exécuter les ordres de grandes maisons de l'étranger.

Le recensement industriel de 1896 indique, pour tout le pays, 130 fabricants de dentelles, soit 4 pour la province d'Anvers, 42 pour le Brabant (dont 41 établis à Bruxelles), 67 pour la Flandre occidentale, 13 pour la Flandre orientale.

Presque tous les fabricants importants habitent Bruxelles, généralement en maison fermée. Ils travaillent principalement pour l'exportation et, surtout depuis quelques années, fabriquent tous les genres de dentelles. Seules les grandes maisons peuvent se permettre pareille extension de leur industrie : la centralisation de toutes les dentelles, tant à l'aiguille qu'aux fuseaux, demande, en effet, des capitaux considérables et une grande expérience ; il faut être en relation avec des intermédiaires sur divers points du pays, avoir à sa disposition plusieurs catégories de dessinateurs, assurer, pour des genres d'ouvrages très différents, le bon fonctionnement de la division du travail.

Une seconde catégorie de fabricants se bornent à fabriquer un ou plusieurs genres de dentelles : par exemple, tous les points à l'aiguille, ou bien les Valenciennes, ou bien les diverses catégories d'application de Bruxelles et de duchesse. D'autres encore se limitent aux genres pratiqués par une seule région du pays ou se font une spécialité de toutes les dentelles ayant un usage déterminé, comme, par exemple, les dentelles servant à l'ameublement. Quelques-uns de ceux-ci habitent Bruxelles : ce sont, notamment, presque tous ceux qui fabriquent le point à l'aiguille et l'application. Mais le plus grand nombre habitent la province, et ceci s'explique par la localisation traditionnelle des divers genres de dentelles : c'est le cas notamment pour la plupart des fabricants qui se limitent à la dentelle aux fuseaux ; presque tous résident en Flandre occidentale. Aussi bien l'installation de ces derniers ne demande-t-elle pas les grands capitaux, les nombreuses relations des entrepreneurs de la capitale. Leur genre de fabrication est plus aisé que celle du point à l'aiguille et ne les force pas tant à tenir compte de la division du travail ; ils se bornent, en général, à un ou deux genres locaux et, comparés aux premiers, sont de petits fabricants. Leurs débouchés s'en ressentent : ils ne travaillent guère pour l'étranger, mais surtout pour les maisons bruxelloises et pour certains marchés locaux. Cependant, la dentelle aux fuseaux elle-même tend à se centraliser à Bruxelles ; les fabricants de province disparaissent progressivement ; ceux de la capitale croissent en nombre. A cet égard, la statistique de 1896 ne correspond plus, croyons-nous, à la situation présente.

Il existe une troisième catégorie de fabricants, dont le nombre s'est singulièrement augmenté au cours de ces dernières années. Ils ont leur clientèle dans le pays, où ils vendent surtout aux acheteurs de passage. La plupart d'entre eux fabriquent plusieurs genres de dentelles, mais leur spécialité, c'est la dentelle à bon marché. Ils résident exclusive-

ment dans les villes de luxe ou fréquentées par les étrangers : à Bruxelles, Ostende et Bruges ; presque toujours ils tiennent un magasin. Ces fabricants, auxquels il faut rattacher de nombreux boutiquiers, ont fait beaucoup de tort à l'industrie dentellière : ils répandent les dentelles communes, provoquent sur certains articles une diminution dans les prix, prélèvent sur d'autres des bénéfices exorbitants (v. fig. 76) et amènent dans toutes les branches de l'industrie la baisse des salaires.

*
* *

Il va sans dire que le rôle du fabricant diffère d'après les catégories dont on vient d'esquisser la classification. Il est pourtant certaines opérations qui se retrouvent dans presque toute entreprise de dentelles.

La première de toutes, c'est le choix du dessin. Cette fonction appartient essentiellement au fabricant. Soit qu'il travaille sur commande, soit qu'il augmente son stock, le fabricant doit avant tout se préoccuper du dessin. Pour les objets peu importants ou exécutés en dentelle ordinaire, on se sert souvent de vieux dessins tombés dans le commerce ; parfois aussi on modifie d'anciens patrons, on les modernise, on les adapte aux exigences nouvelles.

Mais, dans les grandes et les belles pièces, le dessin doit être original et s'inspirer du goût du jour, et, comme Paris donne le ton en matière de bon goût, il faut que le dessin des dentelles soit toujours en accord avec les dernières créations parisiennes. Les grandes maisons de Paris qui nous commandent des dentelles n'imposent pas leurs dessins ; les fabricants restent libres, ou à peu près, de suivre leurs propres inspirations, mais si ces inspirations ne viennent pas de Paris, elles ne valent rien... Bref, la Belgique, qui jouit presque d'un monopole pour la fabrication des belles dentelles, est à la merci de Paris en ce qui concerne les dessins.

Aussi, beaucoup de maisons s'adressent-elles, pour leurs articles de choix, à des dessinateurs parisiens. On les paie horriblement cher ; souvent on doit modifier leurs dessins, qui sont inexécutables en dentelle, mais on ne s'en plaint pas : un dessin venant de Paris vaut bien quelques tracas.

Quelques fabricants cependant, surtout depuis cinq ou six ans, essaient de réagir contre une situation qui les rend tributaires de l'étranger et aboutit souvent à des résultats déploraux au point de vue artistique comme au point de vue technique. Je connais des fabricants qui ont fait étudier le dessin de la dentelle de Bruxelles par deux ou trois jeunes gens ou jeunes filles et qui leur ont ensuite formé le goût, en leur mettant sous les yeux d'anciens patrons, de beaux motifs de décoration florale, des modèles de dentelles appartenant aux divers styles. Puis ils leur ont fait enseigner la technique, qu'il est si important de posséder à fond avant d'exécuter un modèle ; enfin ils les ont mis à dessiner des dentelles. Le résultat, dans plusieurs cas, a été excellent. D'autres fabricants recourent à des dessinateurs bruxellois ; de ce côté encore, il est incontestable que notre industrie dentellière est en progrès. Dans certains genres de dentelles, par exemple les guipures et le point de Flandre, le point de Paris, la Malines, le Binche, nos dessinateurs ont réussi à s'affranchir de l'étranger en créant eux-mêmes des motifs originaux, adaptés à la technique de nos dentelles et, la plupart du temps, inspirés des modèles anciens.

Plus rares sont les fabricants qui exécutent eux-mêmes leurs dessins. Les grands fabricants se bornent généralement à en donner l'idée ; cependant quelques gens de goût prennent une part active à la confection de leurs dessins ; ils en font l'esquisse, corrigent la composition ou la modifient, s'il y a lieu.

Les fabricants de province, surtout les petits, font, eux aussi, tant bien que mal, leurs modèles et il en résulte les dessins sans caractère et sans l'ombre d'originalité qui foi-

sonnent aujourd'hui. Certains de ces dessins semblent condamnés à rester toujours les mêmes. Ainsi, tous les articles ordinaires en point de Bruxelles ont des roses posées de trois quarts; et l'on trouve presque invariablement des feuilles de trèfle dans tous les mouchoirs en dentelle de Bruges. Beaucoup de ces petits fabricants, à court d'invention, ont un système très simple pour renouveler leurs modèles : c'est de copier, en les modifiant légèrement, les dessins des grands fabricants.

Mais le trait le plus fâcheux de la situation, en ce qui concerne les dessins de dentelle, et l'obstacle le plus général et le plus grave à une rénovation artistique de l'industrie, c'est le défaut d'union qu'on remarque aujourd'hui entre l'art et la technique, entre le dessin et la fabrication. Comme l'écrivait naguère le *Bulletin des Métiers d'art*, « nous sommes demeurés des techniciens de mérite, mais nous avons désappris à développer le sentiment du métier, à animer la technique, à donner aux expériences de la manufacture une forme, une expression artistiques. Nous avons perdu l'élément le plus noble du métier, et nous nous sommes placés dans l'impossibilité de donner à nos ouvrages nationaux un cachet propre, nettement distinctif. Bien plus, nous nous sommes, du même coup, trouvés dans l'impossibilité d'évoluer. Nos genres se sont quasi immobilisés et nos compositions se fournissent toujours dans un même réseau de motifs (1). »

Si encore cet hommage rendu à la technique de notre dessin dentellier était toujours justifié! Mais il est toute une catégorie de dentelles aux fuseaux, les Valenciennes en particulier, qui ne réussissent même pas à maintenir leurs dessins dans la forme où ils ont été créés. Ces dentelles ont besoin d'être patronnées par d'excellentes ouvrières, et il faut également de vraies artistes pour confectionner le premier échantillon d'une

(1) *Bulletin des Métiers d'art*, septembre 1908.

nouvelle dentelle. Or, ces ouvrières de choix — patronneuses et échantillonneuses — se font de plus en plus rares. Les fabricants, au lieu d'en former de nouvelles, se contentent de se servir d'anciens patrons défectueux, qui s'avalissent à chaque reproduction nouvelle qu'on en fait. Alors que toute entreprise bien montée de dentelles aux fuseaux devrait avoir à son service une ouvrière réunissant dans sa personne la triple qualité de dessinatrice, de patronneuse et de piqueuse, c'est à peine si quelques fabricants ont, parmi leurs ouvrières, une personne capable d'assurer l'une de ces trois fonctions. Qui ne voit que pareil état de choses est préjudiciable à l'avenir de la dentelle belge, — d'autant plus préjudiciable qu'en France un effort considérable et méthodique a été fait pour relever la dentelle au point de vue artistique!

*
* *

Le dessin étant achevé, le fabricant doit encore décider de quelle manière il sera exécuté en dentelle. S'il s'agit d'une composition de quelque importance, le fabricant a le choix entre divers genres : souvent un même dessin peut être exécuté en point à l'aiguille, en application aux fuseaux ou en mélange de duchesse et de point. Tout dépend ici du goût et de l'expérience du fabricant; à lui de décider des reliefs et des ombres, du plat et de la gaze; à lui de mettre en valeur certains motifs et de faire fuir les autres; à lui d'indiquer les jours et d'équilibrer toutes les parties. Telle est la variété des ressources dont on dispose, qu'on peut comparer les divers points aux tons multiples d'une palette; seulement, tandis que le peintre rend son idée avec des couleurs, le fabricant de dentelle ne dispose que de valeurs. L'emploi judicieux de ces valeurs a une importance considérable. Un dessin médiocre, dont la reproduction en dentelle est heureusement combinée, deviendra parfois présentable, de même qu'une disposition

fâcheuse des diverses parties de l'ouvrage à exécuter fera perdre à un beau dessin tout son caractère.

L'interprétation d'un dessin en dentelle doit donc faire l'objet d'une étude attentive du fabricant. L'indication des divers points à employer se fait, par lui ou sa direction, au moyen de signes conventionnels, tels que lignes, boulettes, croix, étoiles, etc., tracés au crayon bleu ou rouge sur le dessin.

Le fabricant doit ensuite faire choix des personnes qui exécuteront la dentelle dont le dessin est ainsi préparé. Le plus souvent il s'adresse à un intermédiaire. Le grand fabricant, qui s'occupe de plusieurs genres de dentelles, est en rapport avec de nombreux intermédiaires habitant des centres différents; il répartit l'ouvrage entre eux suivant la spécialité et les aptitudes de chacun d'eux. En général, le fabricant fait venir chez lui les courtiers qui travaillent sous ses ordres; il leur donne ses instructions sur la façon d'exécuter le travail, sur le fil à employer, convient avec eux du terme de la livraison et du prix global de l'ouvrage, et leur remet une certaine avance sur ce prix, pour le payement de leurs ouvrières. Le fabricant ne se préoccupe pas autrement de la main-d'œuvre; connaissant ses courtiers, il se confie en eux pour la direction du travail; en règle générale, c'est ici que s'arrêtent, pour reprendre plus tard, les fonctions du fabricant et que commence le rôle de l'intermédiaire.

Certains fabricants, cependant, sont en relations directes avec leurs ouvrières : ce sont ceux qui habitent la province et ceux qui, résidant à Bruxelles, ont un atelier de travail attendant à leurs locaux.

Les premiers ont des rapports immédiats avec les ouvrières de la région qui les entoure. Ainsi, à Turnhout, seul centre de fabrication des Malines, les fabricants locaux traitent directement avec toutes leurs ouvrières. Ailleurs, les fabricants de province recourent également aux services des courtiers;

cependant, ceux qui font la dentelle aux fuseaux sont presque toujours en rapports directs avec les patronneuses et avec les ouvrières d'élite.

Quelques fabricants de Bruxelles et de la province ont des ateliers de travail. Ce sont, presque exclusivement, ceux qui fabriquent les grandes pièces en point à l'aiguille ou en application et, d'une manière générale, toutes les dentelles destinées à être montées, telles que nappes, stores, couvre-lits, etc. Un atelier devient alors nécessaire, parce qu'il est important que le fabricant ou ses préposés puissent avoir l'œil sur le travail des striqueuses et des monteuses, travail particulièrement délicat lorsqu'il s'agit de pièces compliquées ou de grande dimension. De plus, il est bon d'avoir toujours sous la main des pointeuses et des foneuses (1) pour les ouvrages pressants. On m'a cité le fait suivant, qui s'est passé, il y a quelques années, dans l'une des principales maisons de Bruxelles. Un voile en fine application devait être livré pour le mariage d'une de nos princesses royales. Les dernières pièces du voile, des médaillons à l'aiguille avec les armes des neuf provinces, n'étaient rentrées que la veille du jour de la livraison et la monteuse était en train de les appliquer sur le voile, lorsqu'on s'aperçut qu'il manquait un médaillon, oublié sans doute par le courtier chargé du travail. Il était trop tard pour donner un ordre à celui-ci; heureusement, il y avait plusieurs bonnes ouvrières à l'atelier. Le travail du médaillon manquant fut distribué entre elles; chacune en prit un petit morceau et travailla toute la nuit. A six heures du matin, tout était terminé; une heure plus tard, le voile, complètement monté, était prêt à recouvrir les épaules princières auxquelles il était destiné.

Ce sont le plus souvent de vieilles ouvrières bruxelloises, très habiles, qui travaillent dans les ateliers de la capitale; en

(1) Pour l'explication de ces termes techniques, voy. plus haut, pp. 51 et 55.

outré, quelques foneuses et un certain nombre d'appliqueuses habitant Ixelles, Saint-Josse-ten-Noode et le quartier avoisinant la rue Haute, travaillent à domicile pour les grandes maisons.

Il y a aussi une catégorie d'ateliers, — ceux-ci adjoints aux magasins de dentelles du centre de Bruxelles, — qui ne sont rien moins que des rouages nécessaires de la fabrication. Ces ateliers, où le personnel est restreint et fabrique tous les genres de dentelles, sont plutôt des façons de réclame destinées à faire impression sur les étrangers de passage chez nous ; ils sont ouverts à tout venant. On en reparlera plus loin.

Dans les ateliers, les fabricants sont en relations suivies avec leurs ouvrières. Ils surveillent la préparation des patrons et délivrent souvent eux-mêmes aux ouvrières la matière première de la dentelle, c'est-à-dire le fil de coton ou de lin ; ils dirigent la fabrication, répartissent le travail entre le personnel de l'atelier, soignent pour le paiement des salaires ; bref, ils exercent vis-à-vis des ouvrières les fonctions patronales.

Parfois aussi les opérations du montage des dentelles sont confiées à des intermédiaires. Un petit nombre de couvents fait le montage et le stricage des pièces pour les grands fabricants : ceux-ci, alors, fournissent le tulle, la batiste ou la toile nécessaires.

Ainsi, il arrive que tantôt le fabricant reçoit l'ouvrage par petits morceaux, qui doivent être assemblés chez lui, tantôt il reçoit la dentelle achevée et prête à être livrée aux clients, et ceci est toujours le cas pour les volants exécutés aux fuseaux.

La réception de la dentelle telle qu'elle sort des mains de l'intermédiaire est une des fonctions incombant essentiellement au fabricant. La dentelle est envoyée ou, plus fréquemment, apportée par l'intermédiaire dans les bureaux du fabricant. Celui-ci examine si l'ouvrage est bien fait, si la couleur, la qualité du fil, la facture répondent aux instructions données et sont uniformément les mêmes dans toutes les parties de

l'ouvrage. Les pièces qui ne conviennent pas sont refusées ou acceptées avec un rabais : ceci est assez fréquemment le fait des petits fabricants et des marchands de camelote. Les autres pièces sont payées comptant et suivant le prix convenu entre parties, déduction faite des avances que l'intermédiaire a reçues.

Le fabricant doit enfin s'occuper de la livraison des articles qui lui ont été commandés et de l'écoulement des marchandises qu'il a en stock. Il doit alimenter le marché assez pour l'entretenir dans des dispositions favorables ; s'il est adroit et s'il a de nombreux débouchés, il saura envoyer dans tels centres certaines dentelles à grand effet et réservera pour tels autres centres, Paris notamment, les pièces les plus fines ; il cherchera à augmenter ses relations, introduira sur le marché des types nouveaux ou tirera son profit d'un changement de la mode ; enfin, *last not least*, il surveillera de très près son stock de marchandises.

Mais ceci nous amène à examiner les entreprises de dentelles sous deux nouveaux aspects, à savoir : le point de vue de leur organisation financière et celui de leurs débouchés.

*
* *

La possession d'un capital ou la jouissance d'un crédit est une nécessité pour la plupart des personnes qui concourent à la fabrication des dentelles, tant pour les producteurs directs et pour les intermédiaires que pour les entrepreneurs commerciaux. L'ouvrière, surtout l'ouvrière spécialisée, qui travaille à des ouvrages de longue haleine et qui ne peut attendre des semaines ou des mois avant d'être payée, a besoin de recevoir des avances sur son salaire. Il en va de même, en bien des cas, pour les intermédiaires. Plus on remonte dans l'échelle de la production de la dentelle, plus cette nécessité apparaît impérieuse. Elle s'impose avant tout aux fabricants.

La nécessité d'un capital circulant existe pour tous les fabricants ; la plupart d'entre eux ont besoin, en outre, d'un

capital fixe. Quelle doit être l'importance de ce capital circulant et de ce capital fixe? Tout dépend de l'importance de l'établissement et de son genre d'opérations tant industrielles que commerciales.

Les grandes maisons, qui fabriquent plusieurs espèces de dentelles et qui font leur spécialité des beaux articles, ont besoin d'un fort capital circulant. La confection des dessins, souvent longue, les avances à remettre aux intermédiaires, les travaux d'assemblage des grandes pièces en dentelle, tout cela est à charge du fabricant. De plus, tandis que le fabricant paie comptant toutes les dentelles qui lui sont remises par les intermédiaires ou que confectionnent les ouvrières de son atelier, l'acheteur jouit, pour le paiement de ces mêmes articles, de crédits assez longs. La plupart des fabricants envoient leurs dentelles aux détaillants contre paiement à 30 jours; en Amérique et en Russie, le délai est souvent de 10 jours; par par contre, certains fabricants m'ont assuré que le délai est fréquemment de 60 jours et davantage.

Pour les grands fabricants, un capital fixe est tout aussi nécessaire qu'un capital circulant. Il est impossible, sans capital fixe, de commencer sur une échelle assez vaste la fabrication des dentelles. L'acquisition ou la location d'un immeuble, dans un des beaux quartiers de Bruxelles ou d'Ostende, s'impose au fabricant qui veut être connu, surtout à celui qui joint à la fabrication en gros le commerce de détail. Puis, il faut installer un atelier; il faut aussi se créer un marché à Paris, à Londres, à New-York, se mettre en relations avec les dessinateurs à la mode, faire des frais de réclame, avoir, si possible, une succursale à l'étranger. Tout cela se paie cher et ne s'obtient qu'après des années de labeur et au moyen d'immobilisations de fonds parfois très considérables. Le grand fabricant doit aussi être toujours muni d'un stock de dentelles assez important pour faire face aux commandes, surtout pendant la saison; il doit en avoir de tous les genres et est forcé, pour suivre la

mode et pouvoir vendre ses produits, de fabriquer constamment du neuf. D'ailleurs, voulût-il interrompre la fabrication aux époques de morte saison, il ne le pourrait pas, car, s'il veut conserver le personnel ouvrier qui travaille pour lui, il doit lui donner de l'ouvrage pendant toute l'année. Il lui arrivera d'accumuler ainsi des stocks énormes de marchandises. Tel fabricant d'un faubourg de Bruxelles m'a assuré avoir toujours en magasin pour 500,000 francs de dentelles. Tel autre n'en a jamais pour moins d'un million. Un fabricant bruxellois a reconnu, m'a-t-il été assuré, avoir régulièrement pour deux millions de stock.

Ce sont là lourdes charges pour les fabricants. Qu'un changement radical de la mode vienne frapper d'ostracisme une catégorie de dentelle, le fabricant restera parfois pendant de longues années avec une partie de son stock sur les bras et il ne parviendra à s'en défaire qu'avec perte et au prix de mille difficultés. C'est ce qui s'est passé à Grammont, où les fabricants, confiants dans la vogue de la dentelle de Chantilly, que confectionnaient toutes les femmes des environs, en avaient amassé des stocks considérables. La mode de la dentelle noire passa vers 1870; presque tous les fabricants durent cesser leurs affaires et plusieurs d'entre eux n'ont pas encore écoulé leur marchandise, bien que le Chantilly recommence depuis peu à être porté. Les grands établissements sont également forcés d'immobiliser un capital, souvent très important, dans les dentelles qu'ils envoient aux expositions et dans les articles qu'ils expédient à vue ou en dépôt à certaines maisons de gros de Paris. Enfin, il leur faut tenir compte, bien que le cas se présente rarement, des créances irrécouvrables.

Les petits fabricants tenant boutique à Bruxelles et vendant aux clients de passage, ceux qui habitent la province et qui ne fabriquent que des dentelles peu compliquées, se contentent souvent d'un capital roulant pour commencer les affaires. Un certain nombre de facteurs se sont ainsi improvisés fabricants.

La chose est devenue facile depuis que la vogue est à la dentelle commune et à ces menus articles, tels que mouchoirs, cols, manchettes, éventails, etc., dont l'acquisition ne demande pas une grande mise de fonds, tandis que l'écoulement en est aisé et rapide. Ces fabricants débutent avec un fond de magasin insignifiant, qu'ils mettent tout entier à l'étalage. Puis, avec les premiers bénéfices réalisés, ils achètent ou commandent des articles nouveaux et quelques-uns ont fini par conquérir ainsi des positions très importantes sur le marché. Un des principaux fabricants de Bruxelles a débuté, il y a 40 ans, dans un petit appartement loué au mois et se composant de deux pièces à l'étage. Sa mise de fonds avait été presque nulle : autrefois employé dans un magasin de dentelles, il avait reçu à vue de son ancien maître quelques articles de petit prix, et ses premiers bénéfices avaient consisté à revendre en sous-ordre ces dentelles. Pendant l'été de 19..., ce même fabricant vendit en un jour jusque 200 robes de dentelle ! Les sœurs X..., qui possèdent aujourd'hui plusieurs grands magasins de dentelles dans la capitale, ont débuté, elles aussi, comme demoiselles de comptoir à Bruxelles. Grâce à un crédit ouvert par une maison allemande et juive, elles ont pu commencer la fabrication et elles font aujourd'hui des chiffres d'affaires considérables.

Il est rare que les fabricants aient à leur disposition un crédit pour se mettre en affaires. Seules, quelques maisons juives ont soutenu, dans leurs débuts, des coreligionnaires en mal de finance. Au surplus, l'habileté, le sens commercial d'un fabricant qui commence peuvent, dans une certaine mesure, suppléer au défaut de capital. J'ai visité à Grammont une maison, anciennement très riche, qui avait mis toutes ses disponibilités dans un énorme stock de Chantilly, aujourd'hui presque invendable ; son capital ne lui avait aucunement profité ; elle avait subi la mauvaise fortune sans essayer de remonter le courant et s'était vue forcée de cesser

ses affaires. Par contre, une jeune fabricante de Grammont, ancienne ouvrière à l'esprit éveillé, réussit aujourd'hui pleinement, bien qu'elle ait débuté sans ressources, en plein temps de crise : elle a compris qu'il faut aller au devant du client et non pas se laisser abandonner par lui. La crise étant survenue, elle a tôt fait de se débarrasser d'un stock, fort restreint, de dentelle noire et a d'elle-même lancé des articles en blonde de soie crème et des dentelles en soies de diverses nuances ; elle se fait envoyer de Paris des dessins d'éventails en *modern style*, est en relations suivies avec une maison parisienne et voit son commerce prospérer et grandir.

CHAPITRE IV.

DÉBOUCHÉS ET CONCURRENCE.

La fonction commerciale de l'entrepreneur de dentelles a été examinée incidemment dans les pages qui précèdent. On s'en occupera ici plus particulièrement en traitant des débouchés de notre commerce de dentelles et des difficultés auxquelles il est exposé par suite de la concurrence.

*
* *

Quelques mots, d'abord, sur les débouchés de la dentelle belge à l'intérieur du pays.

Les débouchés intérieurs de notre commerce de dentelles comprennent une clientèle résidant à poste fixe dans le pays et une clientèle de passage.

Presque tous les fabricants de province envoient une bonne partie de leurs produits aux fabricants de Bruxelles. Cependant on ne doit pas considérer les maisons bruxelloises comme un débouché pour nos dentelles ; car ces maisons doivent, à leur tour, se préoccuper de trouver le placement des articles envoyés par la province, et les fabricants qui les ont expédiés vers la capitale se sont bornés à accomplir les fonctions d'un courtier en dentelle.

Les véritables débouchés intérieurs de la dentelle belge, ce sont les commerçants de détail, tels que lingères, tailleuses, modistes, marchands d'éventails, qui emploient la dentelle comme garniture d'articles de mode ; c'est la dame qui commande pour le trousseau de sa fille un assortiment de belles

dentelles ; c'est l'élégante qui, de temps à autre, fait l'emplette d'une pièce de dentelle, robe, berthe ou éventail ; c'est aussi le clergé, pour les rochets, les aubes, les nappes d'autel ; c'est parfois un mariage princier. Ces débouchés appartiennent principalement aux grandes maisons de Bruxelles ; mais force nous est de constater que cette clientèle sérieuse n'offre à notre commerce qu'un très léger appoint et tend de jour en jour à se restreindre. Les magasins de détail font maintenant presque tous fabriquer eux-mêmes en province la dentelle qui leur est nécessaire et, d'autre part, le luxe des commandes de dentelle ne sévit pas d'une manière bien intense parmi la meilleure moitié de nos compatriotes.

La femme belge, en général, n'a pas le goût de la dentelle. Tandis que la Parisienne et l'Américaine mettent de la dentelle véritable à leur linge et préfèrent n'en pas porter sur leurs robes plutôt que d'en exhiber de la fausse, la femme belge, moins raffinée, se contente trop souvent de porter de l'imitation. Ses robes sont couvertes de dentelles fausses ; elle laisse moisir dans ses tiroirs les belles dentelles de son trousseau et ne se hasarde presque jamais à en commander de nouvelles. Il y a des exceptions, parmi les élégantes de Bruxelles et dans quelques vieilles familles de province ; mais elles sont rares. Le luxe des trousseaux a également diminué : la mère donne à sa fille, lors de son entrée en ménage, un lot de dentelles qu'elle-même a reçues en héritage ; les pièces neuves qui viennent se joindre à cet assortiment sont en nombre insignifiant et la valeur en est médiocre. Les dentelles commandées pour les églises sont de qualité inférieure et on leur substitue aujourd'hui le plus souvent de la broderie sur tulle. Par contre, dans certains centres de fabrication, notamment aux environs de Thielt, de Cortemarck, d'Alost et de Turnhout, les jeunes filles de la classe moyenne portent de la petite dentelle à leur linge, mais souvent elles l'ont fabriquée elle-mêmes ou bien elles l'achètent au facteur de l'endroit.

Si l'on ajoute à cela que, parmi les acheteuses belges, un certain nombre adressent de préférence leurs commandes aux magasins de dentelles, aux facteurs, aux couvents, on s'explique comment les grands fabricants sont unanimes à proclamer qu'à leur point de vue, notre marché intérieur de dentelles est nul. « Pris dans son ensemble, le marché belge, me disait un grand fabricant de Bruxelles, représente tout au plus cinq pour cent de la consommation de nos dentelles; encore cette mince quotité est-elle absorbée presque tout entière par les acheteurs de passage. Pour nous, le marché belge n'existe pas. »

Les petits fabricants et ceux qui vendent au détail dans leurs boutiques de Bruxelles, d'Ostende et de Bruges n'en jugent pas ainsi. Pour eux, le marché intérieur est tout; ils s'adressent à une clientèle de passage, aux étrangers, surtout aux Anglais et aux Américains, qui traversent la Belgique ou y séjournent. Cette clientèle est nombreuse; elle achète surtout des articles de peu d'importance, mais elle achète beaucoup et paie bien. Elle est, il faut le reconnaître, l'élément le plus stable de notre marché intérieur, tandis que la clientèle belge en est et paraît devoir en rester l'accident. Et ceci ne doit pas être perdu de vue par les personnes charitables qui rêveraient de sauver notre industrie dentellière en généralisant parmi les femmes de nos classes supérieures l'usage de la dentelle véritable.

*
* *

Un seul fait suffirait à établir la prépondérance mondiale de l'industrie dentellière belge : notre marché intérieur ne souffre pas de la concurrence des dentelles à la main fabriquées à l'étranger, alors que celles-ci entrent en franchise; par contre, nous inondons de nos dentelles les marchés étrangers, et

cependant, pour y pénétrer, elles ont à acquitter presque partout des droits considérables (1).

Il est impossible d'établir, même d'une manière approximative, l'importance de nos exportations de dentelles.

Le tableau suivant, basé sur les écritures de la douane et qui m'a été communiqué par le département des Affaires Etrangères, indique, très incomplètement, le chiffre de nos exportations, de cinq en cinq ans, depuis 1890 jusqu'en 1910:

(1) TARIFS DOUANIERS
APPLIQUÉS AUX DENTELLES DANS LES PAYS ÉTRANGERS

NOM DU PAYS	DROIT D'ENTRÉE			
	BASE	QUOTITÉ		
Zollverein	100 kilogr.	600 marks		
Angleterre	Libres			
Etats-Unis d'Amérique	ad valorem	60 pour cent		
Autriche-Hongrie	100 kilogr.	300 florins		
Danemark	une livre	48 skillings		
Pays-Bas	ad valorem	5 pour cent		
Russie	une livre	6 roubles 75 copecs or		
France :				
<i>Dentelles à la machine :</i>				
Ecrues	{	25 kilogr. et moins	100 kilogr.	500 francs
		plus de 25 kilogr. et moins de 30	—	280 »
		30 kilogr. et plus	—	200 »
Blanchies	{	25 kilogr. et moins	—	600 »
		plus de 25 kilogr. et moins de 30	—	336 »
		30 kilogr. et plus	—	240 «
Teintes	{	25 kilogr. et moins	—	530 »
		plus de 25 kilogr. et moins de 30	—	310 »
		30 kilogr. et plus	—	230 »
<i>Dentelles à la main :</i>				
				Droit des dentelles à la machine majoré de 75 p. c.

EXPORTATIONS DE TULLES, DENTELLES ET BLONDES DE LIN DURANT LES ANNÉES 1890 A 1910

Valeur en francs.

PAYS DE DESTINATION	1890	1895	1900	1905	1906	1907	1908	1909	1910
Allemagne.....	400	16	22.855	14.036	12.762	22.703	2.895	20.012	15.959
Angleterre.....	—	125.363	276.953	236.917	353.548	—	253.024	201.041	181.565
Autriche-Hongrie..	—	—	—	6.297	6.729	—	—	—	—
Danemark.....	—	—	1.560	—	—	125	855	—	2.830
Etats-Unis d'Amérique	36.100	10.620	—	—	2.134	3.641	—	—	—
France.....	141.316	1.975.776	591.584	484.229	506.951	16.154	1.990.115	1.705.986	1.280.420
Pays-Bas.....	5.426	16.187	10.599	5.173	5.361	3.931	—	—	30.710
Russie.....	—	—	—	—	—	1.072	—	—	—
Autres pays.....	2.625	200	21.805	52.613	21.908	51.168	48.561	40.766	32.898
TOTAL.....	185.867	2.128.162	925.356	799.265	909.393	98.794	2.295.450	1.967.805	1.543.882

Il est certain que nos ventes de dentelles à l'étranger sont, en réalité, beaucoup plus importantes que ne l'indique cette statistique officielle. Rien que pour les Etats-Unis, un de nos principaux marchés, la statistique n'accuse aucune exportation pendant l'année 1900, et de même pour les années 1898 et 1899. Or, le consul des Etats-Unis à Bruxelles m'a donné, pour les exportations de dentelles belges, pendant ces trois années, les chiffres suivants :

Exportations de 1898	:	115.180,04	dollars
—		1899	: 163.703,94 —
—		1900	: 165.242,66 —

Ces derniers chiffres font foi : un exemplaire des factures de toutes les marchandises expédiées aux Etats-Unis et dont la valeur est de 100 dollars au moins, doit être remis entre les mains du consul : c'est à l'aide des données de ces factures que les chiffres des exportations de dentelles belges aux Etats-Unis ont pu être établis.

Ces chiffres eux-mêmes représentent d'ailleurs un minimum : la nature des articles exportés, leur grande valeur sous un volume relativement restreint, les droits élevés qui frappent nos dentelles à l'étranger et l'exemption de la visite des bagages des voyageurs à leur sortie de la Belgique sont autant de causes qui tendent à faire échapper aux constatations douanières les quantités de dentelles réellement expédiées au delà de nos frontières.

En comptant à 60 centimes en moyenne — ce qui est au-dessous de la réalité — le salaire quotidien de nos 50,000 ouvrières et élèves dentellières, et en supposant, par une estimation tout aussi modérée, que le bénéfice brut réalisé par les fabricants et intermédiaires ne dépasse pas cinquante pour cent du total des salaires annuels, on arriverait à un chiffre de vente de 13 millions et demi, supérieur, à tout le moins, de 10 à 11 millions au total du tableau ci-dessus.

La contrebande des dentelles belges est pratiquée sur une

large échelle. En France, le système des chiens fraudeurs, dont il a été parlé plus haut, est, paraît-il, encore fréquemment employé. D'autres moyens sont en usage : des femmes portant à leur linge une quantité de riches dentelles font le voyage de Paris pour écouler, dans des conditions avantageuses, la production de certains fabricants de province. A l'entrée des Etats-Unis, et pour éviter le payement du droit véritablement prohibitif de 60 pour cent *ad valorem*, la fraude n'est pas moins intense.

Paris, New-York, l'Amérique du Sud sont les principaux marchés de la dentelle belge. Paris, qui nous dicte la mode et nous envoie ses dessins, reçoit tous les genres de dentelles et, spécialement, les articles très fins, confectionnés par les grandes maisons de Bruxelles. L'Amérique, qui prise beaucoup nos dentelles, commande les articles faisant de l'effet ; elle en absorbe des quantités énormes et paie sans sourciller des prix exorbitants pour des articles assez ordinaires, provenant des grands fabricants aussi bien que des maisons de second ordre.

C'est à Paris surtout qu'on apprécie à sa valeur la dentelle belle et fine, artistiquement travaillée. L'Amérique ne dédaigne pas les beaux articles ; le luxe de la vraie dentelle y est même beaucoup plus développé qu'à Paris ; mais elle accepte tout aussi volontiers la camelote. J'ai rencontré à diverses reprises des directrices d'écoles dentellières qui classaient en deux catégories les produits confectionnés par les élèves : les beaux articles étaient envoyés à une maison travaillant pour Paris ; les articles moins bien faits étaient destinés à l'Amérique. Il faut ajouter, toutefois, qu'une grande quantité de dentelles expédiées à Paris est dirigée plus tard sur les marchés américains. Saint-Pétersbourg, Vienne, Londres et quelques villes d'eaux, pendant la saison, nous achètent également des dentelles, mais l'importance de ces débouchés est beaucoup moindre. Enfin, il faut signaler de petits débouchés, spéciaux à certains genres de dentelles : la Hollande, pour le point de Lille ; les environs

de Bailleul, la Normandie, l'Anjou et la Touraine, pour la Valenciennes.

Les dentelles belges destinées à l'étranger sont envoyées à des maisons de gros, qui, à leur tour, les vendent aux lingères, aux couturières et, parfois, directement à la dame consommatrice de dentelle ; la principale maison de gros de Paris est le « Bon Marché. »

Quelques fabricants ont une succursale à Paris et plusieurs fabricants allemands établis à Bruxelles ont un second établissement en Amérique. Cependant la plupart de ces fabricants continuent à traiter avec les maisons de gros de la place où ils ont leur succursale. Ils ne vendent presque jamais à la dame, jamais surtout à la maison de détail.

On s'explique difficilement, à première vue, que tous les fabricants consentent ainsi à passer sous les fourches caudines des maisons de gros et ne traitent pas directement avec la consommatrice de dentelle, avec le détaillant, tout au moins avec l'importateur américain. En effet, le bénéfice qu'ils réaliseraient en supprimant un ou deux intermédiaires serait assez considérable pour qu'ils puissent augmenter la rémunération de la main-d'œuvre, tout en gardant un large profit pour eux-mêmes. Mais ils sont unanimes à déclarer la chose impossible. La vente au détail dans un centre étranger les forcerait à s'absenter presque constamment du centre de la fabrication, à sortir de leur rôle actuel de fabricants, pour s'absorber dans des fonctions commerciales très délicates. D'autre part, ils ne réussiraient que difficilement à supplanter les maisons de détail, dont la plupart ne vendent la dentelle que comme l'accessoire d'autres articles de mode. Ils auraient tout autant de peine à passer par-dessus les maisons de gros, en s'abouchant avec les détaillants. Les maisons de gros sont en relations constantes avec les détaillants ; elles ont leur confiance, s'entendent avec eux pour diriger la mode et monopolisent en quelque sorte la belle dentelle. Les détaillants n'ont jamais

songé à se passer de ces maisons, qu'ils connaissent de longue date, et l'on comprend dès lors que le fabricant belge, isolé comme il l'est et manquant d'initiative, ne veuille pas même essayer d'entrer en lutte avec les maisons de gros. Même, il aurait l'occasion d'écouler chez un détaillant une partie de ses produits ou de les vendre lui-même au détail, qu'encore il s'abstiendrait de le faire. Il sait trop bien que si la chose venait à être connue de son client habituel, la maison de gros, celle-ci aurait tôt fait de lui fermer sa porte pour toujours; et la clientèle directe du détaillant lui paraît trop aléatoire pour qu'il ne préfère pas les commandes plus régulières de la maison de gros. Les mêmes raisons, le même défaut d'initiative, le font, en général, s'abstenir de traiter directement avec l'Amérique.

Les démarches que fait le fabricant de dentelles en vue du placement de ses produits à l'étranger se réduisent donc, en général, aux relations personnelles qui existent entre lui et les maisons de gros. Jamais — ceci encore est à noter — il ne se sert de voyageurs de commerce ni d'agents de placement. Pour la fabrication de la dentelle, il se confie aveuglément aux intermédiaires; pour le placement de cette même dentelle à l'étranger, il n'a de confiance qu'en lui-même. Il se rend personnellement et très fréquemment chez ses clients; il recueille lui-même leurs commandes, verbalement ou par écrit; chaque année il va prendre leurs ordres; il entreprend parfois des voyages au long cours pour entretenir les bonnes dispositions de ses divers acheteurs. Il reçoit aussi chez lui les représentants des grandes maisons; mais les visites de ces représentants, qui étaient autrefois la règle, sont aujourd'hui l'exception et, plus que jamais, les fabricants voient la nécessité de se rendre en personne à l'étranger. Le marché américain est presque entièrement entre les mains des Allemands, parce que ceux-ci sont puissamment soutenus par leurs compatriotes à New-York et dans les grandes villes des États-Unis. Tous les fabricants qui ont continué à attendre, comme dans le passé,

que l'amateur de dentelle vînt à eux et qui n'ont pas tenu compte de la transformation des principes commerciaux, ont vu les grands marchés leur échapper ; leur manque d'initiative a abouti, dans certains centres, notamment à Gand et à Malines, à ruiner irrémédiablement l'industrie dentellière.

Les petits fabricants, qui travaillent pour la Hollande et pour la France, se bornent à correspondre avec les maisons de gros de ces pays. Les représentants de ces maisons viennent chaque année leur apporter des dessins nouveaux et les ordres pour la saison. Ces marchés se soutiennent jusqu'à présent, mais ils sont fort menacés par la mode, cette implacable destructrice des plus gracieuses traditions. Les paysannes aisées de l'Anjou et de la Zélande commencent à avoir honte de leurs coiffes, qui rappellent les temps passés, et par-dessus leur bonnet de dentelle elles s'affublent du chapeau odieusement fleuri ou emplumé qu'elles ont admiré sur la tête des citadines. Le jour n'est pas loin, on peut le craindre, où l'aérienne coiffe blanche bordée de dentelle — ce dernier vestige des costumes anciens dans les campagnes — aura cédé la place au parterre de fleurs banal et criard qui, depuis longtemps déjà, sévit parmi nos paysannes flamandes. Ce jour-là, une des branches les plus intéressantes de notre marché extérieur de dentelles aura vécu.

*
* *

Un des éléments les plus caractéristiques de la situation actuelle, c'est la lutte entre les producteurs de dentelle.

La concurrence de nos dentelles avec les produits étrangers n'a rien de redoutable. Sauf en ce qui concerne les imitations de dentelles faites à la machine, l'étranger ne produit guère d'articles similaires aux nôtres. Le point gaze, l'application de Bruxelles, d'Angleterre, la Malines, le Binche, la duchesse, le point de Paris, la Valenciennes sont fabriqués exclusivement

en Belgique; ces dentelles, les plus belles qui existent, sont aussi les plus appréciées, les plus universellement répandues, et notre pays jouit, pour leur fabrication, d'un monopole de fait. Les rares dentelles étrangères qui entrent en Belgique viennent de Saxe, de France, d'Angleterre, d'Irlande; ce sont généralement des produits de qualité inférieure; s'ils pénètrent chez nous, d'ailleurs en très petites quantités, c'est parce qu'ils sont exemptés de droits d'entrée. Cette situation de fait peut, cependant, d'un moment à l'autre, se trouver modifiée. Nos dentelles ordinaires en fil de lin, guipures et torchons, qui sont faites par un nombre considérable d'ouvrières, sont d'une qualité plus que médiocre, tant au point de vue technique que sous le rapport du dessin. L'Auvergne fabrique ces mêmes dentelles avec un art et une perfection technique qui vont grandissant. L'emploi de ces dentelles tendant à se généraliser, surtout dans l'ameublement, les fabricants belges feraient sagement de suivre de près cette branche, où la concurrence de nos voisins menace de nous supplanter.

Les imitations mécaniques de certains points font à notre commerce un tort plus considérable que les dentelles à la main de provenance étrangère. Indépendamment des mauvaises contrefaçons du point de Venise et de l'application aux fuseaux, il faut signaler surtout les imitations du Chantilly et de la Valenciennes. Les fabriques de Saint-Pierre-lez-Calais reproduisent aujourd'hui à la perfection le Chantilly assez grossier que l'on faisait à Grammont il y a trente ans; ces imitations, dont les dessins ont souvent un réel cachet d'art, sont de nature à tromper les plus fins connaisseurs; leur succès est tel que l'industrie belge de la dentelle noire est presque complètement tombée. L'avenir de la Valenciennes paraît également assez compromis par les imitations qu'on en fait en France. Beaucoup de ces imitations sont, il est vrai, très imparfaites et facilement reconnaissables; cependant il s'en écoule chaque année des quantités énormes en Belgique, et

comme, d'autre part, le niveau artistique et technique de nos Valenciennes à la main a beaucoup baissé et qu'aucun effort n'est tenté pour renouveler leurs dessins, il s'ensuit qu'on attache de moins en moins de prix à ces dentelles et qu'on leur préfère les imitations françaises.

Les fabricants de dentelles résidant en Belgique se font, de leur côté, une guerre acharnée. La concurrence met tout d'abord aux prises les maisons belges et les maisons étrangères, françaises et allemandes, établies à Bruxelles. Les chefs de ces dernières maisons ont sur nous l'avantage d'être fortement appuyés à l'étranger par leurs nationaux. Les maisons allemandes, qui disposent du marché américain, font des affaires considérables; elles gagnent beaucoup d'argent parce qu'elles font payer très cher par leurs clients d'outre-mer des articles fabriqués à bon marché. D'autres maisons étrangères, dont le siège est à Paris ou à Londres, se bornent à revendre des dentelles achetées en Belgique, mais, pour faire croire à leur clientèle qu'elles fabriquent de la dentelle dans les Flandres, elles mettent sur leurs factures la mention: « Maison à Bruges, » « Maison à Courtrai, » etc. De là, indignation des fabricants belges, mais indignation platonique, qui, jusqu'à présent, n'a rien su opposer aux manœuvres des étrangers.

Les Belges ont d'ailleurs fort à faire de se dévorer entre eux. Chacun d'eux est isolé et considère que sa première affaire est de combattre les autres ou, tout au moins, de s'en défier comme de ses pires ennemis. Au lieu de profiter du monopole de fait dont jouit la Belgique pour la confection de la plupart des dentelles et de s'entendre pour le recrutement de la main-d'œuvre, le plus grand nombre de nos fabricants, surtout les petits, tâchent de débaucher les intermédiaires qui fournissent leurs concurrents; au lieu de s'unir pour la formation de dessinateurs, ils se prennent leurs dessins; au lieu de travailler ensemble à étendre leurs débouchés et à consolider ceux-ci, il gardent jalousement le secret sur leurs acheteurs et ils s'efforcent

de s'agrandir aux dépens de leurs concurrents. S'entendre pour obtenir des prix plus avantageux sur les marchés où ils ont le monopole, ils n'y songent pas ; ils subissent plus volontiers les conditions des maisons de gros et ils gardent leur liberté. Régler par un commun accord la production de la dentelle pendant la saison morte, imposer aux facteurs le paiement d'un salaire minimum, coordonner leurs efforts en vue de relever l'enseignement professionnel et le niveau de la fabrication, ils n'en ont point souci. « Une entente des fabricants, sous la forme syndicale ou sous toute autre forme, ne pourrait, disent-ils, amener aucun résultat favorable ; ce serait risquer de s'aliéner la clientèle existante ; ce serait livrer au public et aux concurrents possibles le secret de nos relations commerciales, tant avec nos débouchés qu'avec les centres de production de la dentelle. L'entente serait d'ailleurs impossible, parce que toujours il se trouvera des fabricants pour travailler en dehors du syndicat. » Dès lors, plutôt perdre de l'argent et mourir que d'essayer de vivre en se donnant la main : telle paraît être la devise de nos fabricants de dentelle, et s'ils s'entendent sur un point, c'est — je suis au regret de devoir le constater — pour s'abstenir de toute mesure d'ensemble, propre à assurer la conservation de l'industrie dentellière dans le pays.

Il y a quelque chose de fondé dans ce langage des fabricants : une entente serait, croyons-nous, chose souhaitable, mais il est certain que l'aversion manifestée par tous pour une action syndicale exclut absolument la possibilité d'organiser cette entente. C'est là un fait dont devront toujours tenir compte les personnes qui voudraient travailler d'une manière active à améliorer les conditions de notre industrie dentellière. Mais, me dira-t-on, du moins une entente entre les fabricants d'un centre de production déterminé serait-elle chose plus aisée qu'une association générale de tous les fabricants. Je n'en disconviens pas. Quelques centres jouissent d'un véritable monopole pour la fabrication de certaines dentelles : c'est le

cas de Turnhout, pour la Malines, de Grammont, pour le Chantilly belge. J'ai demandé aux fabricants de ces deux centres pourquoi ils ne tâchent pas de s'entendre pour faire la loi aux maisons de Paris et de Bruxelles ou pour se passer d'elles. Une fin de non-recevoir a été partout la réponse.

A Malines, les fabricants ont joui d'un quasi monopole pour la confection de leurs précieuses dentelles. Ils l'ont compris, mais ne s'en sont servis que pour mieux exploiter leurs ouvrières et pour ruiner finalement l'industrie qui avait fait la gloire de Malines.

Voici comment la chute de cette industrie est racontée par le chevalier de Wouters de Bouchout, auteur d'une monographie sur la dentelle de Malines. Vers 1870, la dentelle de Malines avait perdu sa vogue. Les visites des voyageurs en dentelles se faisaient plus rares à Malines et cependant la marchande de dentelle attendait, comme sa mère et son aïeule l'avaient fait, que l'amateur poli vint à elle. La dentelle se vendait mal ; malgré cela, les intermédiaires, voyageurs ou *koopvrouwen*, continuaient à réaliser de gros bénéfices et, de leur côté, les marchandes, tout en négligeant les moyens d'étendre leur commerce et de provoquer la demande, prétendaient ne rien abandonner de leurs gains ; elles continuaient des relations sûres et faciles avec des intermédiaires connus de longue date. « C'étaient des clients sérieux, habituels, partant commodes. Ils réalisaient, il est vrai, des bénéfices considérables, qu'un peu d'initiative et une entente avantageuse pour tous eût assurés aux marchandes malinoises. Celles-ci eussent pu aussi traiter directement avec leurs ouvrières et renoncer à l'intermédiaire de leurs parasites, les *koopvrouwen*. Cette réflexion, elles l'ont peut-être faite, mais, en pratique, elles se sont tenues à un raisonnement plus facile : si le prix de vente baisse, ont-elles pensé, nous baisserons le salaire et tout sera dit.

» La théorie de Manchester y a trouvé une fois de plus sa

déplorable application. Le salaire des dentellières a si bien baissé, que toute femme capable d'un autre travail a laissé là son carreau. Avec une production moindre, l'élément de rareté agit sur le prix de vente, mais cet avantage ne se répercuta pas. Étant elles-mêmes mal rémunérées par les grandes marchandes, qui centralisaient l'ouvrage dans leurs comptoirs, les *koopvrouwen* baissèrent le salaire des ouvrières qui avaient continué le métier. Le nombre de celles-ci diminua rapidement; faute de victimes suffisantes, les *koopvrouwen* renoncèrent à leur tour à la dentelle et les grandes marchandes restèrent en présence de quelques vieilles ouvrières, dont le nombre se restreignait chaque jour (1).

» Débarrassées de concurrentes plus faibles et des *koopvrouwen*, les grandes marchandes n'eurent cure d'améliorer la situation des dentellières fidèles; elles cherchèrent avant tout à les empêcher de livrer directement à l'amateur. Pour s'assurer le monopole, les marchandes commencèrent par s'assurer la propriété des modèles et parchemins existants; puis elles firent en sorte qu'il n'en fût plus créé de nouveaux. Dès lors, les dentellières se virent réduites à employer les parchemins que les marchandes leur confiaient et à passer par toutes leurs exigences...

» A cette servitude elles n'échapperont jamais... Il leur serait d'une simplicité élémentaire de calquer leur parchemin, mais la marchande a eu bien soin de représenter à la petite vieille que ce serait commettre un vol odieux... Les marchandes se servent ici abusivement d'une loi à laquelle, de leur côté, elles n'ont cure de se conformer, car les modèles anciens sont depuis longtemps dans le domaine public et elles n'en ont pas déposé de nouveaux. Pis que cela, elles ont fait en sorte, pour mieux conserver le monopole acquis,

(1) Aujourd'hui on trouverait encore à Malines peut-être trois ou quatre vieilles ouvrières. L'industrie de la Malines a complètement émigré vers Turnhout.

qu'il devînt impossible de faire exécuter d'autres dessins que les leurs : elles ont réussi à supprimer à Malines la profession de patronneuse (1). »

Une caractéristique de la concurrence entre fabricants est

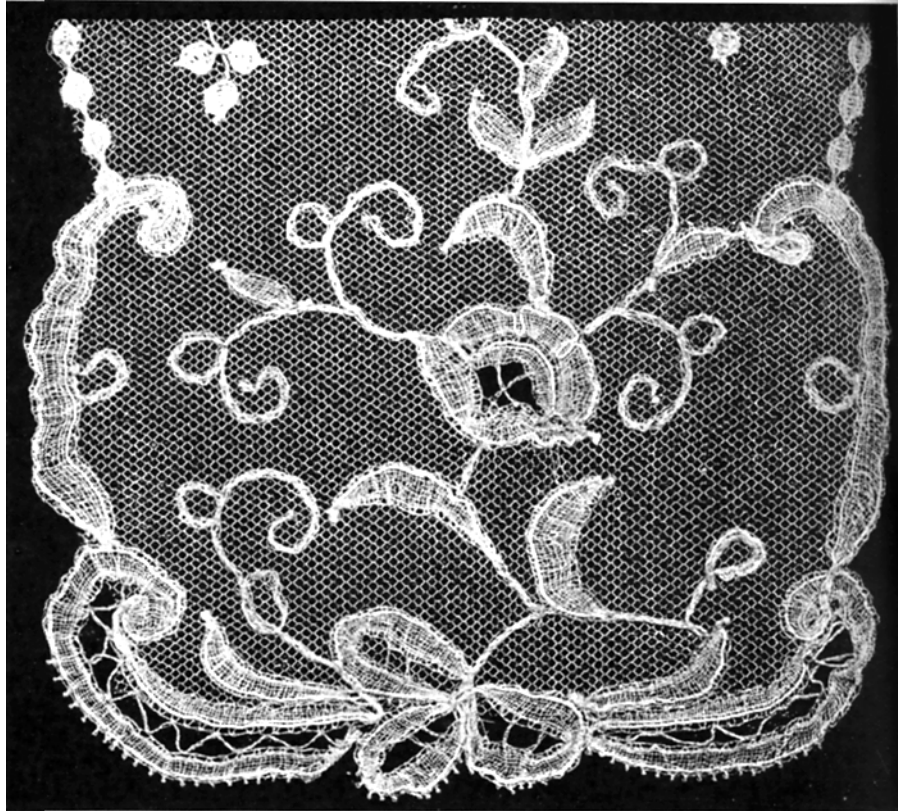


Fig. 77. — ÉCHARPE EN APPLICATION DE BRUXELLES.

On remarquera que les extrémités seules de cette écharpe sont faites à la main ; l'engrèlure et le semis sont en imitation.

l'hostilité qui divise les grands fabricants et les petits. J'ai déjà indiqué les causes et les manifestations de cette hostilité.

(1) *Bulletin du Cercle archéologique, artistique et littéraire de Malines*. T. XI, 1901, art. intitulé : *Une industrie qui se meurt : la dentelle de Malines*, par le chevalier DE WOUTERS DE BOUCHOUT.

Les grands fabricants, entrepreneurs sérieux, établis depuis longtemps et ne faisant que du bel ouvrage, ne peuvent supporter les petits, qui ouvrent partout des magasins, devien-

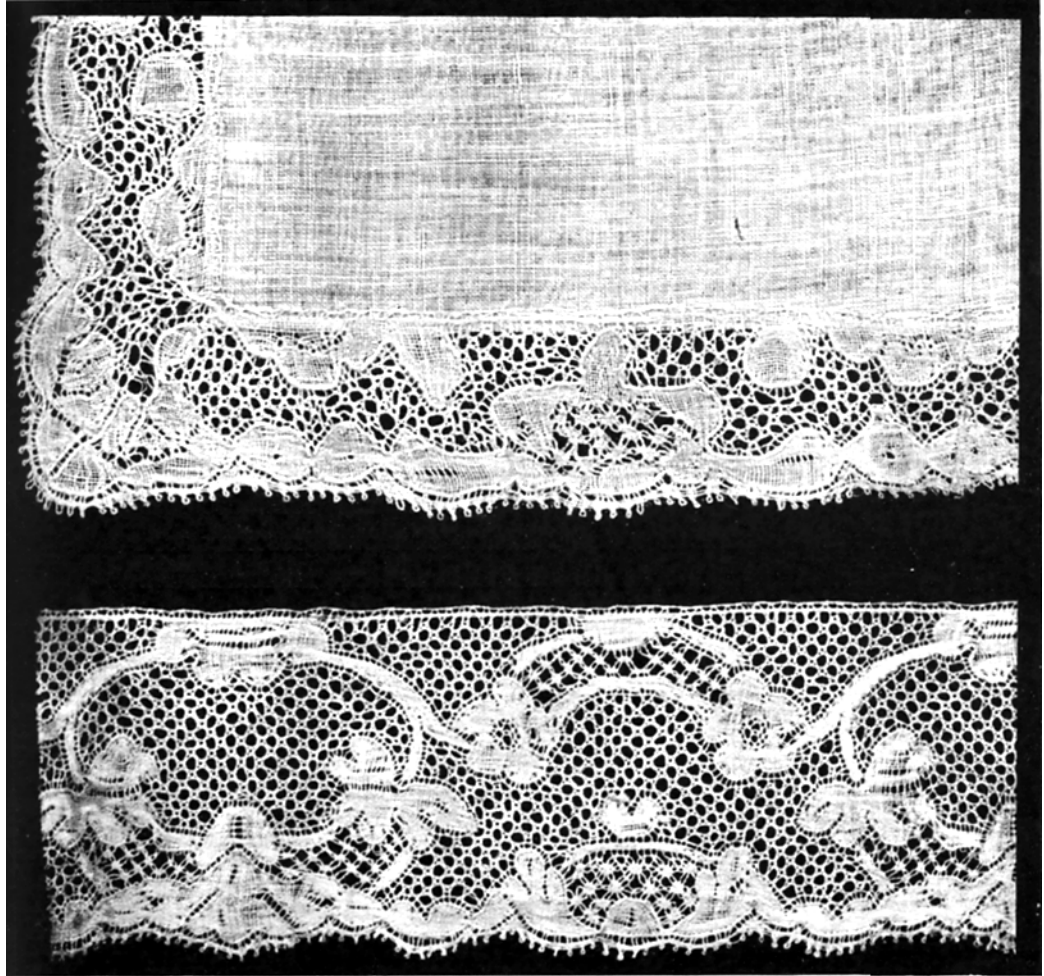


Fig. 78 — MOUCHOIR ET VOLANT EN POINT DE FLANDRE.

Le mouchoir a été payé 20 francs dans un magasin de détail. En admettant que la batiste du fond et le montage du mouchoir coûtent 1 franc, l'aune de cette dentelle reviendrait à fr. 11.42.
Le petit volant, dont l'exécution est plus soignée et dont le dessin est plus compliqué que celui de la dentelle du mouchoir a été payé fr. 4.95 l'aune chez un courtier local.

ment plus nombreux à mesure que les affaires empirent, et font baisser le niveau de la fabrication en inondant le marché d'articles ordinaires. (Voy., notamment, les fig. 76, 77 et 78.) Si les grands fabricants ne peuvent s'entendre entre eux, tout au moins s'accordent-ils pour réprover les agissements et jusqu'à l'existence des fabricants interlopes : ils les considèrent, à juste titre, comme les pires ennemis de l'industrie dentellière.

Dans leur âpre besoin de s'enrichir au plus vite, ces demi-fabricants n'ont en vue que le moment présent et ils sacrifient, sans hésitation, l'avenir. Toutes les manœuvres leur sont bonnes pour lutter contre les grandes maisons et il n'est pas de truc auquel ils n'aient recours pour bernier l'acheteur. A ce dernier ils vendent de la dentelle fausse pour de la vraie, et souvent l'acheteur ne s'en aperçoit pas, parce que les parties fausses sont encadrées dans des morceaux de vraie dentelle (fig. 76). A leurs étalages, des dentelles souvent quelconques, parfois même des imitations mécaniques, sont décorées d'étiquettes pompeuses et les duchesse les plus grossières sont dénommées « véritables dentelles de Bruxelles, entièrement à la main. » La plupart des articles exposés aux vitrines portent des prix très avantageux ; l'étranger est attiré par le bon marché, il entre, croyant faire un bon coup, et à l'intérieur du magasin on lui demande un prix exorbitant pour des articles moins beaux parfois que ceux de l'étalage : ceux-ci, lui dit-on, n'étaient pas à vendre ou bien l'étiquette mentionnant le prix de la dentelle exposée n'était pas à sa place. Et l'acheteur de s'exécuter, de bonne grâce d'ailleurs, car le plus souvent il ne se doute même pas qu'il a été trompé.

CHAPITRE V.

L'INTERMÉDIAIRE.

L'intermédiaire placé entre l'ouvrière et l'entrepreneur commercial est tantôt un courtier, tantôt un couvent dirigé par des religieuses.

I

LE COURTIER

Il existe de nombreuses variétés de courtiers et l'on a déjà vu que la distinction entre le courtier et le petit fabricant est parfois subtile. On peut cependant ramener à un type général la plupart des intermédiaires de cette catégorie.

Le courtier, ou, pour me servir de l'expression consacrée par l'usage, le « facteur, » est plus souvent une femme qu'un homme ; cela tient à ce que les connaissances techniques indispensables pour la direction des ouvrières existent plus naturellement chez les femmes ; un grand nombre de courtières sont elles-mêmes d'anciennes dentellières, très au courant du métier, et la plupart des facteurs s'en remettent à leurs femmes ou à leurs filles pour la partie technique de leurs fonctions, réservant pour eux-mêmes les relations avec le fabricant, l'achat des fils, la préparation du dessin, l'acceptation finale de la dentelle.

Le facteur est généralement établi à la campagne, dans un centre dentellier d'une certaine importance, ce qui lui permet d'être en rapports directs et fréquents avec un certain nombre d'ouvrières et d'établir des relations suivies avec un fabricant. Il réside le plus souvent dans ce centre de production et travaille ordinairement pour une seule maison, sans être lié vis-à-vis d'elle par aucun engagement. En général, il ne s'occupe

que du genre de dentelle fabriqué dans le centre où il réside, car il n'a comme ouvrières que les dentellières de ses environs immédiats.

Le facteur, on l'a vu, reçoit seul les instructions du fabricant. Si celui-ci lui commande des dentelles d'un dessin nouveau, les conditions de la fabrication, le terme de livraison et le prix à payer au facteur sont débattus à l'avance et le facteur se rend pour cela en personne chez le fabricant. S'il s'agit d'un modèle connu, le fabricant envoie sa commande par écrit au facteur ; les instructions à donner à celui-ci ne comportent, en ce cas, rien de nouveau ; le prix seul peut changer par suite d'un défaut de main-d'œuvre ou des exigences plus grandes de l'une des parties.

Lorsque le facteur doit lui-même appliquer sur tulle des pièces de dentelle qui lui sont commandées, il reçoit du fabricant le tulle nécessaire à cet ouvrage. Il est rare que le fabricant lui livre le fil à dentelle ; le facteur l'achète le plus souvent lui-même dans les maisons de gros ou dans les magasins qui le revendent au détail. Il n'y a pas d'inconvénient à abandonner au facteur le choix de la matière première. Le fabricant vérifie facilement la finesse du fil employé et sa qualité, et, comme les fils à dentelle sont fournis presque exclusivement par quelques grandes maisons très connues, il n'y a pas à craindre que l'intermédiaire puisse tromper le fabricant sur la qualité du fil.

Le facteur, ayant reçu les instructions du fabricant, doit s'occuper des patrons à remettre aux ouvrières. Les patrons des grandes pièces en point à l'aiguille ou en application sont, le plus souvent, piqués chez le fabricant ; la piquûre des autres pièces se fait chez le facteur, presque toujours par sa femme ou sa fille, ou par une ouvrière piqueuse travaillant à domicile. La piquûre d'un dessin nouveau à exécuter en dentelle aux fuseaux est toujours confiée à la patronneuse ; lorsqu'un patron a beaucoup servi et est usé, ce devrait, pour bien faire,

être encore à la patronneuse, mais c'est, en général, au facteur qu'incombe le soin d'en faire piquer un nouveau.

La principale fonction du facteur est la répartition de l'ouvrage entre ses ouvrières travaillant à domicile. Le facteur qui a souci de la bonne exécution de la dentelle doit agir vis-à-vis de son personnel ouvrier comme le fabricant agit vis-à-vis de ses intermédiaires. Il répartit l'ouvrage à exécuter d'après les capacités de chaque ouvrière et fait progresser les ouvrières qui annoncent des dispositions, en leur confiant des dentelles de plus en plus compliquées. Il doit aussi, pour certaines dentelles, assurer une bonne division du travail, qui lui permette d'effectuer en temps ses livraisons.

Le facteur fait venir chez lui les ouvrières à qui il désire donner des instructions. Il fixe, d'accord avec elles, la rémunération de leur travail, ou, plus souvent, leur impose ses conditions, qu'elles acceptent sans oser les discuter. Cependant, les facteurs chargent souvent la patronneuse d'une nouvelle dentelle aux fuseaux de fixer elle-même le prix qui devra être payé à l'ouvrière qui l'exécutera, et alors ils se conforment, au moins pendant quelque temps, à cette indication.

L'ouvrière travaille toujours à la pièce. Le facteur lui remet fréquemment une certaine somme en avance sur son salaire, lorsque l'ouvrage à exécuter est assez long. Ces avances, on l'a dit plus haut, sont une nécessité pour l'ouvrière qui entreprend des volants d'une certaine largeur et qui doit en fournir plusieurs mètres au facteur.

En même temps qu'il donne ses instructions à l'ouvrière, le facteur lui remet le fil à dentelle. Saint-Trond est la seule localité où les ouvrières reçoivent le fil gratuitement (1). Par-

(1) Cette exception provient de ce que quelques dames charitables de Saint-Trond ont établi dans cette ville un ouvroir pour la fabrication des dentelles; elles livrent gratuitement le fil aux ouvrières et vendent les dentelles confectionnées à l'ouvroir en remettant aux ouvrières le bénéfice de cette vente, diminué seulement du prix payé pour le fil. Les facteurs de Saint-Trond se sont vus forcés, pour ne pas perdre toutes leurs ouvrières, de leur remettre le fil gratuitement.

tout ailleurs le facteur le leur vend à un prix généralement très supérieur à celui qu'il a payé. Quelques ouvrières achètent leur fil à meilleur compte dans des magasins, mais c'est là une exception. Le facteur remet aussi aux ouvrières le patron sur lequel elles exécuteront la dentelle; parfois les ouvrières doivent payer pour la piqûre.

La facteur ne surveille pas de près la fabrication de la dentelle. Celle-ci se fait à domicile; l'ouvrage terminé, l'ouvrière l'apporte au bureau du facteur (*kantoor*), où il est examiné. Lorsque l'ouvrage a été accepté par le facteur, l'ouvrière reçoit aussitôt son salaire, déduction faite des avances et, éventuellement, du prix du fil. Si le facteur juge que l'ouvrage n'est pas assez bien exécuté ou s'il est de couleur grise ou jaunâtre, il le refuse ou, plus souvent il le reprend à vil prix, assuré de pouvoir l'écouler facilement. Il arrive aussi qu'il refuse de payer l'ouvrière parce qu'elle n'a pu apporter sa dentelle dans le délai voulu; mais comme ces retards proviennent souvent de ce que le facteur a prescrit à dessin un délai trop court, il préfère alors retenir une partie du salaire convenu. Ce dernier cas est rare, d'ailleurs, car, en règle générale, on ne fixe, d'une manière expresse, aucun terme pour la livraison de la dentelle commandée et l'on préfère, avec raison, s'en reposer sur l'activité de l'ouvrière.

L'ouvrage, ayant été accepté par le facteur, reçoit chez celui-ci le dernier achèvement. A cette fin, le facteur a parfois une ou deux ouvrières travaillant chez lui: ce sont presque toujours des personnes de sa famille; elles sont chargées de faire les piqûres, les fins ouvrages, les applications et, s'il y a lieu, le stricage. Cependant, pour les fins ouvrages, cette toilette finale a lieu le plus souvent chez le fabricant. La dentelle étant mise en état, le facteur l'expédie au fabricant ou la lui porte en personne. Ici s'arrête la série de ses fonctions.

*
* *

Les facteurs en dentelle sont nombreux en Belgique. Le recensement de 1896 n'en indique pas moins de 920, contre 130 fabricants.

Ces 920 facteurs se répartissent comme suit :

Province d'Anvers :	20	facteurs.
Brabant :	14	—
Flandre occidentale :	472	—
Flandre orientale :	393	—
Hainaut :	1	—
Limbourg :	3	—
Luxembourg :	15	—
Province de Namur :	2	—

Beaucoup de ces facteurs se rattachent au type qui vient d'être esquissé. Beaucoup aussi s'en écartent par quelque côté. On examinera ici les principales variétés de facteurs en se plaçant au point de vue de leurs relations avec les fabricants, d'abord, avec les ouvrières ensuite.

Il faut, en premier lieu, distinguer entre le facteur travaillant toujours sur commande d'un fabricant et le facteur s'approvisionnant de marchandises, qu'il placera ensuite, soit chez un fabricant, soit dans un magasin de dentelle, soit, si la chance le favorise, chez un consommateur direct.

La plupart des facteurs ne travaillent que pour une seule maison ; ils ont avec cette maison des rapports plus ou moins fréquents et réguliers et n'exécutent pas d'autres commandes que les siennes. Cependant un certain nombre de facteurs sont en rapports avec plusieurs fabricants simultanément ; à un grand fabricant ils enverront l'ouvrage de leurs meilleures ouvrières, et ils feront travailler pour un autre fabricant, moins difficile à contenter, leurs ouvrières de qualité inférieure. D'autres facteurs ont plusieurs fabricants sous la main, et ils changent de maison lorsqu'ils peuvent obtenir des conditions plus favorables. Ils mettent à profit avec assez d'habileté la tendance naturelle des fabricants de dentelle à se faire une

concurrence acharnée. Quelques-uns n'hésitent pas à vendre à une maison peu scrupuleuse les dessins d'une maison rivale; pour se les procurer, ils s'engagent pendant quelque temps comme courtiers au service de cette maison, ou bien ils s'abouchent avec les facteurs de la maison rivale, lesquels ne sont que trop souvent disposés à prêter la main à la combinaison. Parfois, pour enlever à ces... indécrottes tout caractère illégal, ils apportent aux dessins des modifications insignifiantes. Les fabricants connaissent cette situation, ils en font le thème favori de leurs doléances; cependant ils sont presque tous d'accord pour dire qu'elle ne comporte pas de remèdes. L'un des plus importants fabricants de Bruxelles me déclarait naguère que ces agissements des facteurs sont une nécessité, parce qu'ils établissent la balance des prix.

Au point de vue des relations avec leurs ouvrières, les facteurs se répartissent aussi en plusieurs catégories.

Les uns — ce sont les plus nombreux — résident au milieu de leurs ouvrières, qui, par suite, sont toujours les mêmes. Ils répondent aux termes flamands de *uitgever* (personne qui donne du travail au dehors) ou de *koopvrouw* (femme qui achète la marchandise) et ils reçoivent leurs ouvrières chez eux. On les rencontre, notamment, dans les centres dentelliers où la division du travail crée des relations suivies entre le facteur et ses ouvrières.

D'autres tiennent dans certains villages et dans quelques villes de province des jours de séance réguliers, le plus souvent dans des cabarets. Les ouvrières des environs leur apportent toutes les semaines ou tous les mois leur dentelle. Celle-ci est, le plus souvent, de la dentelle aux fuseaux assez ordinaire.

Certains facteurs, agents de petits fabricants, font chaque semaine leur tour des ouvrières. Ils entrent de préférence chez celles qui font des dentelles très communes — torchons et petites Valenciennes — d'après des modèles tombés dans le commerce. L'ouvrière, qui s'attend à la visite du facteur, a